

FCP IRADETT 20
SITUATION ANNUELLE AU 31 DECEMBRE 2012

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par le conseil d'administration de la société de gestion « ARAB FINANCIAL CONSULTANTS », nous vous présentons notre rapport sur :

- ✓ Le contrôle des états financiers annuels, du « FCP IRADETT 20 », tels qu'ils sont annexés au présent rapport; relatifs à l'exercice couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012.
- ✓ Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les états financiers, ci-joints, font apparaître

un total au bilan des actifs net de	701.922 dinars
des sommes distribuables au titre de l'exercice de	13.747 dinars
et une variation négative des actifs nets de	5.064 dinars

Ces états financiers relèvent de la responsabilité du conseil d'administration de la société de gestion. Il est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à la société et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité consiste, en application de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons procédé à l'audit des états financiers annuels en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Ces normes requièrent que nos travaux d'audit soient planifiés et réalisés en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers soumis à notre examen ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir les éléments probants justifiant les montants et l'information contenus dans les états financiers. Il consiste, également, à apprécier les principes et méthodes comptables suivis et retenus, ainsi que la présentation d'ensemble des états financiers.

I - OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS :

Nous estimons que les éléments recueillis, notamment, la situation du portefeuille communiquée par votre dépositaire, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Sur la base des documents mis à notre disposition et compte tenu de ce qui précède, nous certifions que les états financiers, ci-annexés, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tout aspect significatif, du résultat des opérations réalisées par votre fonds durant l'exercice clos le 31.12.2012, ainsi que de sa situation financière et de son patrimoine à la fin de cet exercice conformément aux normes et conventions comptables de base.

Nous devons par ailleurs vous informer que :

1. Les BTA ne figurent pas au Bilan pour leur valeur actuelle à la date de l'inventaire, ce qui est contraire à la norme comptable Tunisienne numéro 17 relative au portefeuille-titres et autres opérations effectuées par les OPCVM.
2. Les notes annexées aux états financiers ne comprennent pas de note sur les ratios de gestion des placements et sur les mouvements du portefeuille-titre.

II – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES :

Nous avons procédé également aux autres vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations particulières à formuler sur la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de votre gestionnaire sur les résultats et la situation financière de votre fonds à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Aussi, nous devons vous informer que l'actif net employé à la clôture de l'exercice 2012 dans des obligations et valeurs assimilées, à hauteur de 71.06%, est en dépassement de 11.06% par rapport au seuil maximal de 60% prévus par le règlement intérieur du fonds.

Tunis le 29.03.2013
Le Commissaire aux Comptes

Slim EL FEKIH

BILAN
ARRETE AU 31/12/2012

(Exprimé en dinars)

ACTIF	31/12/2012	31/12/2011
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	468 446	515 094
a- Actions,valeurs assimilées et droits rattachés	149 384	134 440
b- Obligations et valeurs assimilées	319 061	380 654
AC2- Placements monétaires et disponibilités	235 515	194 335
a- Placements monétaires	179 730	
b- Disponibilités	55 784	194 335
AC3- Créances d'exploitation		
AC4- Autres actifs		
TOTAL ACTIF	703 960	709 429
PASSIF		
*PA1- Opérateurs créditeurs	1 797	2 059
*PA2- Autres créditeurs divers	241	383
*TOTAL PASSIF	2 038	2 442
ACTIF NET		
CP1- Capital	688 139	689 598
CP2- Sommes distribuables	13 782,756	17 388
Sommes distribuables des exercices		
a- antérieurs	35,955	1 489
b- Sommes distribuables de l'exercice	13 746,801	15 899
ACTIF NET	701 922	706 987
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	703 960	709 429

* données retraitées pour raison de comparabilité suite au reclassement des frais autres que ceux du gestionnaire et du dépositaire de la rubrique PA1 à la rubrique PA2

**ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31/12/2012**

(Exprimé en dinars)

	<u>01/01/2012</u> <u>31/12/2012</u>	<u>01/01/2011</u> <u>31/12/2011</u>
PR 1- Revenus de portefeuille-titres	21 133	25 367
a- Dividendes	3 192	4 192
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées	17 941	21 175
c- Revenus des autres valeurs		
PR 2- Revenus des placements monétaires	5 692	11 357
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS	26 825	36 724
CH 1- Charges de gestion des placements	11 680	14 238
REVENU NET DES PLACEMENTS	15 145	22 487
PR 3- Autres produits		
CH 2- Autres charges	780	946
RESULTAT D EXPLOITATION	14 365	21 541
PR 5- Régularisations du résultat d'exploitation	-618	-5 642
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	13 747	15 899
PR 4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	618	5 642
Variation des plus (ou moins) values - potentielles sur titres	-5 408	19 082
Plus (ou moins) values réalisées sur - cession des titres	-3 256	-20 853
_ Frais de négociation	-429	-914
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	5 272	18 855

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
ARRETE AU 31/12/2012**

	<u>01/01/2012</u>	01/01/2011
	<u>31/12/2012</u>	31/12/2011
AN 1- <u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</u>		
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>		
a- Résultat d 'Exploitation	14 365	21 541
b- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-5 408	19 082
c- Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	-3 256	-20 853
d- Frais de négociation de titres	-429	-914
AN 2- <u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	-27 392	-15 786
AN 3- <u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>		
a- Souscriptions		
- Capital	893 987	2 192 973
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	6 373	74 959
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	19 372	22 025
- Droits d' entrée		
b- Rachats		
- Capital	-888 299	-2 673 702
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-4 427	-75 284
- Régularisation des sommes distribuables de l'exercice	-9 951	-34 258
- Droit de sortie		
VARIATION DE L'ACTIF NET	-5 064	-490 217
AN 4- <u>ACTIF NET</u>		
a- en début d'exercice	706 987	1 197 204
b- en fin d'exercice	701 922	706 987
AN 5- <u>NOMBRE D'ACTIONES (ou de part)</u>		
a- en début d'exercice	60 252	102 072
b- en fin d'exercice	60 749	60 252
VALEUR LIQUIDATIVE	11,554	11,734
AN6- Taux DE RENDEMENT DE L'EXERCICE	0,92%	1,83%

**NOTE SUR LE PORTEFEUILLE-TITRE
ARRETE AU 31/12/2012**

Annexe 4

DESIGNATION DU TITRE	NRE/TITRE	Coût d'acq.	Val au 31/12/2012	% ACTIF	% K emetteur
VALEURS MOBILIERES					
ACTIONS					
Air liquide	48	14 719	17 280	2,45%	0,01%
ASSAD	1 296	13 758	11 105	1,58%	0,01%
ATB	1 000	5 452	4 559	0,65%	0,00%
BT	500	5 723	5 995	0,85%	0,00%
BTE	1 000	29 564	27 200	3,86%	0,10%
Ciments de Bizerte	2 000	15 391	13 608	1,93%	0,00%
Monoprix	500	14 500	13 841		
TELNET	950	5 510	6 406	0,91%	0,00%
TUNIS RE	1 500	15 068	12 768		
UIB	1 300	27 874	23 488	3,34%	0,01%
TITRES OPCVM					
FCP Capitalisation et garantie	10	13 030	13 134	1.87%	0.03%
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES					
EMPRUNT D'ETAT					
BTA 7,5% 14 avril 2014	70	70 686	73 713	10,47%	
BTA 8,25% 9 juillet 2014	20	20 397	21 033	2,99%	
BTA 6.75% 11 juillet 2017	99	102 769	105 318	14,96%	
EMPRUNT DE SOCIETE					
AIL 2008 6.5%	500	10 000	10 132	1,44%	0,50%
ATL 2008/1 6.5%	500	10 000	10 308	1,46%	0,17%
ATL 2010/1	500	30 000	30 423	4,32%	0,07%
CIL 2008/1 6.5%	500	10 000	10 178	1,45%	0,33%
AMEN BANK SUB 2008 B	500	40 000	41 381	5,88%	0,13%
TLEASING 2008/1 6.5%	300	6 000	6 158	0,87%	0,20%
UNIFACTOR 2008 6.5%	500	10 000	10 417	1,48%	0,50%
TOTAL	13 593	470 440	468 446	66.54%	

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31/12/2012

1/REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2/PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2/2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31/12/2012, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue selon le cas , une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres .Elle apparait également comme composante du résultat net de l'exercice

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2012 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

2/3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix de réalisation
les placements monétaires sont évalués à leur prix de réalisation

2/4 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3/ NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1-Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 468 446 DT contre 515 094 DT au 31/12/2011, et se détaille ainsi

voir annexe 4

AC2-Placement monétaires et disponibilité

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 235 515 DT contre 194 335 DT au 31/12/2011, et se détaille ainsi:

	01/01/2012	01/01/2011	en % de l'actif	
	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2012	31/12/2011
Bons de trésor à court terme éch 15/01/2013	179 730	-	25,5%	
Disponibilité	55 784	194 335	7,9%	27,4%
Total	235 515	194 335	33,5%	27,4%

PA1- Opérateurs créditeurs

Cette rubrique enregistre la rémunération du gestionnaire et du dépositaire et se détaille ainsi:

	01/01/2012	01/01/2011
	31/12/2012	31/12/2011
Rémunération du gestionnaire	898	964
Rémunération du dépositaire	898	1095
TOTAL	1 797	2059

PA2-Autres créditeurs divers

	01/01/2012	01/01/2011
	31/12/2012	31/12/2011
Redevance CMF	63	68
Retenue à la source	178	287
frais des transactions		28
TOTAL	241	383

CP1- le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2012 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 31/12/2011</u>	
Montant	689 598
Nombre de parts	60 252
Nombre de porteurs de parts	2

<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	893 987
Nombre de parts émises	78 110
Nombre de porteurs de parts nouveaux	0

<u>Rachats effectués</u>	
Montant	888 299
Nombre de parts rachetés	77 613
Nombre de porteurs de parts sortants	0

<u>Autres effets s/capital</u>	
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-3 256
Régularisation des sommes non distribuables	1 946
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	-5 408
Frais de négociation	-429

<u>Capital au 31/12/2012</u>	
Montant	688 139
Nombre de parts	60 749
Nombre de porteurs de parts	2

<u>CP2- Sommes distribuables</u>	01/01/2012	01/01/2011
	31/12/2012	31/12/2011
Sommes distribuables de l'exercice	13 747	15 899
Sommes distribuables des exercices antérieurs	36	1 489
Sommes distribuables	13 783	17 388

PR1-Revenu du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille -titres totalisent 21 133 DT au 31-12-2012 contre 25 367 DT au 31-12-2011 et se détaillent ainsi:

	01/01/2012	31/12/2011
	31/12/2012	31/12/2011
Revenus des obligations et valeurs assimilées	17 941	21 175
Revenus des actions et valeurs assimilées	3 192	4 192
TOTAL	21 133	25 367

PR2- Revenus des placements monétaires

Les revenus des placement monétaires s'élevent au 31-12-2012 à 5 692 DT contre 11 357 DT au 31-12-2011 et se détaille ainsi:

	01/01/2012	01/01/2011
	31/12/2012	31/12/2011
Revenu des BTCT	58	
Revenu des Placements monétaires	5 634	11 357
TOTAL	5 692	11 357

<u>CH1-Charges de gestion des Placements</u>	01/01/2012	01/01/2011
	31/12/2012	31/12/2011

Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,2% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires de l' AFC	10 782	13 142
Rémunération du dépositaire		
La fonction du dépositaire est confiée à l'ATB . En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,1% calculé sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de 7000D		
Les honoraires de l'ATB	898	1095
TOTAL	11 680	14 238

CH2- Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31-12-2012 à 780 DT contre 946 DT au 31-12-2011 et se détaille ainsi:

	01/01/2012	31/12/2011
	31/12/2012	31/12/2011
Redevance CMF	761	928
Service bancaire	14	14
Timbres fiscales	4	4
TOTAL	780	946

4/ AUTRES INFORMATIONS	Du 01/01/2012	au 31/12/2012
	Total	Par Part
Revenus des placements	26 825	0,442
Charges de gestion des placements	11 680	0,192
Revenu net des placements	15 145	0,249
Autres charges	780	0,013
Résultat d'exploitation	14 365	0,236
Régularisation du résultat d'exploitation	-618	-0,010
Sommes distribuables de l'exercice	13 747	0,226
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	618	0,010
Frais de négociation	-429	-0,007
Variation des plus ou moins Values potentielles /Titres	-5 408	-0,089
Plus ou moins Values réalisées sur cession de titres	-3 256	-0,054
Résultat net de l'exercice	5 272	0,087
Nombre de part	60 749	
Résultat par Part	0,087	